



VACCINATION COVID-19

Informations destinées aux adultes en contact étroit avec des personnes vulnérables

Pourquoi dois-je me faire vacciner ?

- La vaccination vous protège contre le COVID-19. En général, la maladie est bénigne, mais parfois elle est grave.
- Une infection au COVID-19 peut entraîner des séquelles (par exemple, difficultés à respirer pendant des activités intenses ou fatigue). Cela peut également se produire chez des personnes jeunes et en bonne santé. En vous faisant vacciner, vous réduisez considérablement le risque de contracter la maladie et ses conséquences.
- Grâce à la protection offerte par la vaccination contre le COVID-19, vous pouvez rester en bonne santé et prendre soin de personnes vulnérables au travail ou à la maison.
- On ne sait pas encore précisément aujourd'hui si le vaccin empêche de transmettre le virus. Si vous êtes vacciné, vous êtes bien protégé contre la maladie et ses symptômes. Il est possible que la vaccination réduise aussi le risque de transmettre le coronavirus à vos proches, dans votre ménage ou votre environnement professionnel, en particulier aux personnes vulnérables. Plus de données à ce sujet sont attendues dans le futur.

De manière générale : Le risque d'effets secondaires sévères résultant de la vaccination est bien plus faible que celui de connaître une évolution grave de la maladie après une infection au coronavirus.

Pour certaines personnes, le coronavirus est particulièrement dangereux. Dans le pire des cas, le COVID-19 peut être mortel pour elles. Donc, si vous êtes en contact étroit avec des personnes vulnérables, il est bon de vous faire vacciner. En effet, la vaccination n'est pas aussi efficace pour chaque personne. De plus, pour des raisons médicales, toutes les personnes vulnérables ne peuvent pas se faire vacciner contre le COVID-19.

¹ Vous trouverez la liste complète des maladies ici: *catégories des personnes vulnérables (PDF, 223 kB)*

Qui sont ces personnes vulnérables ?

- Les personnes de plus de 65 ans
- Les femmes enceintes
- Les adultes atteints de trisomie 21
- Les adultes atteints de certaines formes de maladies chroniques¹ suivantes:
 - hypertension artérielle
 - maladies cardio-vasculaires
 - diabète
 - maladies des poumons et des voies respiratoires
 - faiblesse immunitaire due à une maladie ou à un traitement
 - cancer
 - obésité (IMC \geq 35 kg/ m²)
 - insuffisance rénale
 - cirrhose de foie

Suis-je un « contact étroit » ?

Vous êtes un contact étroit si vous vivez dans le même ménage qu'une personne vulnérable. Ou si vous vous occupez de proches vulnérables.

Vous êtes également un contact étroit si vous côtoyez des personnes vulnérables pour des raisons professionnelles. Par exemple, si vous êtes infirmière ou médecin de famille, si vous travaillez dans un hôpital, dans un service d'aide et de soins à domicile, dans une maison de retraite ou dans une institution pour personnes handicapées.

La vaccination est-elle sûre et efficace ?

En Suisse, tout vaccin doit être autorisé et s'accompagner d'une recommandation. Il doit en plus satisfaire à des critères élevés de sécurité, d'efficacité et de qualité. L'Institut suisse des produits thérapeutiques Swissmedic a soumis les vaccins contre le COVID-19 à des études très précises avant de les autoriser. Sûrs et efficaces, ils ont déjà été administrés à plusieurs dizaines de milliers de personnes lors des essais cliniques. Les vaccins sont également sûrs



**VOICI COMMENT
NOUS PROTÉGER :**

et efficaces pour les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques. Depuis qu'ils ont été autorisés, ces vaccins ont été administrés à plusieurs millions de personnes. Aucune particularité relative à des effets secondaires sévères n'a été constatée à ce jour, que ce soit lors des essais ou dans les programmes de vaccination. Les spécialistes continuent de surveiller la sécurité et l'efficacité des vaccins.

Où et quand puis-je me faire vacciner ?

La Confédération a élaboré une stratégie de vaccination ainsi que des recommandations. La vaccination relève des cantons. Informez-vous sur le site Internet ou l'infoline de votre canton (www.ofsp-coronavirus.ch/cantons) ou auprès de votre médecin ou de votre pharmacien pour savoir quels groupes de personnes peuvent se faire vacciner actuellement, et dans quels lieux.

Qui ne devrait pas se faire vacciner ?

La vaccination contre le COVID-19 n'est pas recommandée aux :

- personnes ayant une allergie sévère confirmée à un des composants des vaccins, notamment au polyéthylène glycol (PEG).
- enfants et adolescents de moins de 16 ans ; les données disponibles sur la vaccination sont insuffisantes pour cette tranche d'âge.

Les données disponibles sur la vaccination pendant la grossesse sont encore insuffisantes. Nous ne recommandons pas, à l'heure actuelle, une vaccination généralisée pour les femmes enceintes. En cas de maladie chronique spécifique à haut risque de développer une forme grave de COVID-19, une vaccination peut toutefois s'avérer utile. Si vous êtes enceinte et atteinte d'une maladie chronique, parlez-en avec votre médecin.

Où trouver d'autres informations ?

Vous trouverez d'autres informations sur la vaccination contre le COVID-19 sur le site Internet de l'OFSP :

www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination

Ou demandez à votre médecin, ou à la pharmacie.

www.ofsp-coronavirus.ch/vaccination

Infoline sur la vaccination Covid-19 : 058 377 88 92



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Federal Office of Public Health FOPH



Plus d'infos